

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4201>



STI : changement de discipline, DANGER !

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme STI/STL -



Date de mise en ligne : mardi 4 septembre 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

LE SNES VOUS ALERTE :

**ACCEPTER LE CHANGEMENT DE DISCIPLINE DES ENSEIGNANTS DE STI, C'EST
ENTERRER LA VOIE TECHNOLOGIQUE INDUSTRIELLE**

Alors que la réforme STI2D s'est mise en place l'an passé à marche forcée en 1ère avec une formation des enseignants quasi-inexistante...

Alors qu'elle doit se mettre en place cette année en terminale sans aucune directive précise... le Ministère demande aux collègues de STI de changer de discipline ! Finis les capétiens d'industrie textile, de génie thermique ou de génie industriel du verre et céramique. Il ne doit rester en tout et pour tout que 4 spécialités !

Ci-dessous le tract en direction des personnels

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>